

	<p align="center"><b>SITES NATURA 2000</b></p> <p align="center"><b>DUNES DU LITTORAL LANDAIS</b></p> <p>FR72000710 – L01 « Arcachon à Mimizan Plage »</p> <p>FR72000711 – L02 « Mimizan Plage à Vieux Boucau »</p> <p>FR72000712 – L02 « Vieux Boucau à Hossegor »</p> <p>FR72000713 – L03 « Hossegor à Tarnos »</p>
<p>ONF – Agence LNA</p> <p>Service Développement Littoral Risques Naturels</p> <p><b><u>Relevé de décisions :</u></b></p> <p align="center"><b>COFIL Dunes du Littoral Landais</b></p> <p align="center"><u>Le 01/02/2024 à Biscarrosse</u></p>	<p><b><u>Objet:</u></b></p> <p>Consignation de la désignation de la structure porteuse à l'animation</p> <p>Consignation de la Présidence du Comité de pilotage</p> <p>Présentation de l'animation Natura 2000 sur la période 2021-2024 par la cheffe de projet ONF, structure animatrice</p>

**Relevé de décision du collège des collectivités – COFIL « Dunes du Littoral Landais »**

**Membres du COFIL présents :**

Angélique Tilleul - La Teste de Buch, Rébecca Biosca - La Teste de Buch, Michel Boigné – APCI (Association des pêcheurs côtiers de Gironde), Claire Betbeder – Capbreton, Valérie Brethous – PALO (Pays Adour Landes Océanes), Jacques Dufréchoy – Landes Nature, Blandine Dioré – DGAEM, Andoni Zuazo – CD40, Thomas Guilloud – GIP Littoral, Clémence Chartré – Biscarrosse, Nathalie Benquet – Biscarrosse, Terry Merieau Taris – CNPF N-A, Mireille Vion - CDL, Katia Perrin – CDL, Jean Marc Vignaux – SEPANSO 40, Katia Galy – Office Tourisme Mimizan, Chrys Barthe – OFB 40 – Magali Bertrand – DDTM40, Christelle Barbeay – DDTM 40, Patrice Descoins – Sous-Préfecture de Dax, Céline Martin – DREAL N-A, Paul Tourneur – ONF, Sebastien Maitia – ONF, Jean-Cyril Duchesne – ONF, Mathilde Chiaradia – ONF, Mathieu Destouesse – Région N-A, Mélanie Saule – ONF

**Ordre du jour :**

**1 Election de la structure animatrice du site et de la présidence du Comité de pilotage par la Région Nouvelle-Aquitaine**

- Présentation générale du cadre du transfert.
- Organisation de la consultation pour le renouvellement de la structure porteuse : (élu régionale excusée – Mme WEBER Sophie)

**Approbation du renouvellement de la structure porteuse. Étant donné que la Région Nouvelle-Aquitaine est structure porteuse par absence de candidature de collectivités locales, la Présidence revient à l'élue de la Région à savoir Sophie WEBER (décision de la Région pour les sites sans collectivité porteuse).**

## **2 Présentation de l'animation des sites littoraux landais par l'ONF**

### Eléments de contexte :

L'Office National des forêts assure l'animation de quatre sites Natura 2000 situés sur le littoral des Landes. Le marché d'animation 2021-2024 arrive à son terme au 31 mars 2024.

L'ensemble des DOCOBS ont été révisés et validés en 2014.

### Présentation de l'animation et vie des sites avec le marché d'animation 2021-2024

Mathilde Chiaradia, cheffe de projet Natura 2000 présente l'ensemble des 4 sites et les actions engagées dans le cadre du marché d'animation 2021-2024 :

- N2000 FR72000710 – L01 « Arcachon à Mimizan Plage »
- N2000 FR72000711 – L02 « Mimizan Plage à Vieux Boucau »
- N2000 FR72000712 – L02 « Vieux Boucau à Hossegor »
- N2000 FR72000713 – L03 « Hossegor à Tarnos »

## **3 Questions diverses et échanges**

### ***Intervention de K. PERRIN, Conservatoire du littoral :***

*Problématique des motos sur la dune de Tarnos et de l'armée qui effectue fréquemment des entraînements. Les contacts avec le RPIMa (le Régiment Parachutiste d'infanterie de marine) sont réguliers mais les dérives existent encore par manque de communication au sein de l'armée. La situation commence à s'améliorer suite aux tournées ONF et OFB et grâce au lien fait avec la fédération des sports motorisés. Les efforts de communication auprès des acteurs publics sont à poursuivre pour faire prendre conscience des risques liés à cette course motorisée des sables qui à lui chaque année (nos terrains sont utilisés comme zone d'entraînement mais secteur sensible, chantier de restauration/renaturation de la dune).*

- *Besoin de dialogue et de concertation avec les acteurs*
- *Poursuite des opérations de police avec le CDL et l'OFB.*

### ***Intervention de J-M. VIGNAUX, SEPANSO :***

*Mare du Vivier : problématique de nappe et de résurgence de nappe. La couche imperméable est percée, l'apport d'eau creuse des galeries sous la dune pour rejoindre l'océan.*

- *Paul Tourneur, ONF : Réalisation finalisée d'un document « Mode opératoire » de création de mares basé sur le RETEX de l'Agence Landes Nord Aquitaine. Validé par le Réseau herpétofaune de l'ONF et Frédéric ARNABOLDI, référent national mare à l'ONF.*

*La Teste : Interrogations sur le fonctionnement des transferts sédimentaires par le vent vers la forêt depuis que le feu a ravagé la forêt (incendie de 2022).*

- *ONF : un site en expérimentation de remobilisation dunaire dès 2015. Site suivi par les Universités de Bordeaux et Perpignan.*
- *Nécessité de partager les résultats et les informations auprès des collectivités et du comité de pilotage de Natura 2000.*

### ***Intervention A. TILLEUL, Commune de La Teste :***

La commune de La Teste souhaite être associée pour l'étude de nouveaux accès à la plage à destination des usagers et utilisateurs. Certains accès sont fermés en raison de l'incendie de 2022, cependant les usages sont à préserver.

- Paul Tourneur : La concertation est en cours et dépasse largement le cadre de Natura 2000. Les réunions pour la relocalisation des plans plage en partenariat avec le GIP Littoral répondent à ce besoin important.
- L'ONF attire aussi l'attention sur la nécessité de concentrer les flux afin de se prémunir de départs accidentels d'incendies et surtout d'une dégradation de la dune par des passages « sauvages » et piétinements. La canalisation du public en place depuis de nombreuses années ne suffit parfois plus, surtout depuis l'avènement des véhicules électriques (Fatbike...) qui augmente la difficulté de maîtrise des flux en diffusant la fréquentation sur l'ensemble du cordon littoral.

#### **Intervention M. VION, CDL (secteur du Pyla : 600 ha) :**

Le CDL ressent la nécessité d'organiser les usages pour préserver des secteurs. De plus, avec les suites de l'incendie de 2022 et les pressions climatiques ou humaines sur ce secteur, il apparaît important d'engager une réflexion de territoire entre les acteurs.

#### **Intervention de M. BERTRAND, DDTM 40 :**

Besoin de l'historique des contrats, pour partager les retours d'expériences entre la DDTM et la Région. Stratégie nationale des aires protégées départementales (SNAP) : zones des dunes très concernées. Travail à mener afin de conduire une réflexion sur la surveillance et la préservation de la dune dans le cadre de la SNAP. L'ONF doit inscrire des sites à la SNAP côté Gironde et Landes.

- Paul Tourneur : Dans le cadre de la MIG BIO (Mission d'intérêt générale Biodiversité) confiée par le MTE (Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires), nous sommes engagés dans la démarche et avons proposé une liste de sites à préserver. Pour l'instant coté 33 avec la création de la RBM (Réserve Biologique Mixte) d'Hostens (480ha) puis de la RBM du Porge (2000ha). Nous étudierons ensuite les possibilités dans les Landes avec la Lette du Vivier et les Dunes du Sud notamment. L'ensemble de ces infos est communiqué lors de nos participations aux Comités Départementaux Aires Protégées.

#### **Intervention de J-M. VIGNAUX, SEPANSO :**

Localement avec les usagers, comment penser le tourisme ? Comment gérer l'afflux touristique sur le territoire du littoral tout en préservant les espaces naturels ?

- Voir avec les communes : La Teste et Biscarosse, mais aussi les syndicats de tourisme et autres collectivités. Besoin de rencontrer les acteurs : prendre connaissance des politiques locales. Il est nécessaire d'intégrer des jours dans la prochaine animation pour effectuer ce travail.
- Paul Tourneur : Les jours d'animations sont comptés et nous ne pourrions malheureusement que consacrer 1 à 2 jours d'animations par an à la sensibilisation via Natura 2000. En revanche, au sein de aires protégées dont nous avons la gestion ou via notre réseau d'animateurs, la sensibilisation touche un plus grand public.
- Mathieu DESTOUESSE : Lorsqu'un EPIC se saisira de l'animation Natura 2000 et donc de son patrimoine naturel, il sera possible de prévoir et programmer des journées d'animation, de sensibilisation et de spécifier des ateliers thématiques sur des sujets dont la gestion des flux touristiques.
- Communication à faire sur ces sites ? Panneautage sur la réglementation dans le futur ? Mieux communiquer sur le réseau Natura 2000 et auprès des écoles et publics locaux. Réflexion à mener pour construire une programmation d'éducation à l'environnement.
- Superposition des PLR avec les cheminements dunaires : étude ONF OCNA en cours.

- *Conservatoire du littoral : Ils existent des difficultés auxquelles nous sommes confrontés sur les forêts du Conservatoire par rapport à la multiplication des circuits VTT sauvages générés par le développement d'applications web identifiant des parcours en forêt non autorisés. Par ailleurs, le Conservatoire juge le VTT comme étant incompatible avec les usages piétons sur ses terrains (pratique souvent à l'origine de collisions avec d'autres usagers).*

**Intervention de J-M. VIGNAUX, SEPANSO :**

*Le pin présente des difficultés d'implantation sur la dune, quel est l'intérêt de le supprimer ?*

- *ONF : il conduit à une simplification de cortèges végétaux en acidifiant le sol et en le recouvrant. Les sites de dune grise concernent de nombreux enjeux tant pour les espèces animales que végétales, c'est d'ailleurs pour cela qu'il s'agit d'un habitat prioritaire de la DH. Son bon état écologique dépend alors du maintien d'une végétation diversifiée et de faciès ouvert, caractéristique de cet habitat naturel.*

**Intervention A. ZUAZO, Syndicat Mixte du Littoral Landais :**

*Actions non contractuelles mises en place sur la plage de Tarnos, le syndicat envisage de candidater au prochain AAP contrat. Question sur la période des AAP contrats.*

- *Mathieu Destouesse (RNA) : dispositif en cours de construction, ouverture entre le printemps et le début de l'été.*

**Intervention C. BETBEDER, Commune de Capbreton :**

*Les agents de la Réserve marais d'Orx ont observé des pélobates cultripèdes sur la Pointe de Capbreton.*

- *Possibilité de construire une étude naturaliste à cheval sur plusieurs sites Natura 2000, dans le cadre l'AAP « Suivis scientifiques » ?*
- *Site du Vivier : 2<sup>ème</sup> plus grosse population régionale de Pélobate.*

**Intervention B. DIORE, Centre d'Essais des Landes de Biscarrosse :**

*Possibilité de prendre contact avec elle afin d'étudier l'intégration d'une partie du CEL dans le site Natura 2000.*

**Intervention de M. BERTRAND, DDTM 40 :**

*Plusieurs contestations juridiques concernant les permis de construire. Contrôle de légalité sur les EIN et permis de construire. Information à transmettre aux collectivités en charge de l'instruction des documents d'urbanisme (ADS – Instruction des actes d'urbanisme).*